

DEPARTEMENT DE SEINE ET MARNE

Plan Local d'Urbanisme

CHOISY- EN- BRIE

ELABORATION	1 ère REVISION
prescrite le : 19 décembre 2008	prescrite le : 21 novembre 2014
arrêtée le : 22 juillet 2011	arrêtée le : 29 juin 2016
approuvée le : 25 septembre 2012	approuvée le :
modifiée le :	modifiée le :
révision simplifiée le :	révision simplifiée le :
mis à jour le :	mise à jour le :

PIECE N° 5. C .1.1
**ANNEXE
SANITAIRE
EAU POTABLE
NOTICE**

agence d'aménagement et d'urbanisme



1141 emprises, av. Maréchal 77500 CHOISY-EN-BRIE
Tel.: 01.60.70.25.08. Fax.: 01.60.70.29.20

VU pour être annexé à la délibération du :
29 juin 2016

COMMUNE DE CHOISY EN BRIE

PLAN LOCAL D'URBANISME

ANNEXE SANITAIRE "ALIMENTATION EN EAU POTABLE"

I - DONNEES GENERALES

A - Situation administrative :

Maître d'ouvrage : commune de Choisy-en-Brie
Mode d'exploitation : Syndicat des Eaux Nord Est

Le SNE gère la production et distribution de l'eau potable de 52 communes dans la région Nord-Est de la Seine-et-Marne.

B - Population :

population actuelle : 1 374 habitants
population future : 1 500 habitants en 2030.
Besoins en jour de pointe : 300 m³/jour.

Population légale 2012 de la commune, en vigueur le 1er janvier 2015.

Population municipale	Population comptée à part	Population totale
1 374	19	1 393

II - ÉTAT ACTUEL DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

A - Ressources :

L'alimentation en eau potable est assurée par le captage de Choisy en Brie (au lieu-dit « Belle Croix ») dont est extrait un débit d'environ 315 m³/jour. Il est à noter que la desserte est réalisée en interconnexion (entre Choisy en Brie et Chevru) pour pallier aux inconvénients en cas d'anomalie.

- Choisy en Brie - Partie Ouest du bourg et hameau de Coffery : L'eau potable est d'origine souterraine provenant d'un puits et d'un forage situés à Dagny et en appoint, de quatre forages situés à Amillis et Beauthel. Ces ouvrages captent les nappes des calcaires du Champigny et du Saint Ouen.

- Choisy en Brie (sauf la partie ouest du bourg, les hameaux de Coffery et de Petit Choisy) : L'eau souterraine provenait d'un forage situe a Choisy-en-Brie et captant les nappes des calcaires de Champigny et de Saint-Ouen. L'eau distribuée sur toute la commune était non conforme aux normes sanitaires vis-a-vis des pesticides et du Selenium. Cette eau ne devait pas être consommée par les enfants de moins de 4 ans.

La conformité de l'eau a été rétablie une fois le projet de Schéma Départemental d'Alimentation en Eau Potable d'interconnexion avec le Syndicat Mixte d'Alimentation en Eau Potable de Crécy la Chapelle achevé. Suite a cela, le captage situe sur la commune, non protégé actuellement, a été abandonné.

[Le château d'eau communal est dorénavant raccordé au réseau d'Amillis et de Beauthel.](#)

B - Stockage :

Le stockage de l'eau est effectué dans un château d'eau d'une capacité de 250 m³. Il se situe au nord du village de Choisy en Brie.

C - Réseaux :

Le village de Choisy en Brie ainsi que les hameaux de la commune sont desservi par un réseau de canalisations allant du diamètre ø 40 mm à ø 160 mm.

Il existe de plusieurs réserves à incendie sur le territoire communal, elles sont situées à Choisy en Brie (5 poteau d'incendie réglementaires) et Maison Cadine.



Les hameaux de la Garnoterie, Tuilerie, Coffery, Champbonnois et la Boulois présentent des points d'aspiration réglementaires ou des poteaux d'incendie.




III - DIAGNOSTIC SUR L'ETAT ACTUEL






La situation actuelle de la desserte est satisfaisante, aussi bien en ce qui concerne l'alimentation humaine que le stockage et les réseaux.

En ce qui concerne la défense-incendie, elle est suffisante dans le village, mais se révèle insuffisantes dans les hameaux du Buisson Bailly, Maison Cadin, Coffery, Montcel, la Frenois, Villars les Massons, les Petites Bordes, les Sablons, le Petit Choisy, les deux Maisons, Le Faÿ, Malnoue, l'Hommeé, l'Epauche, la Brosse et dans le Merger.

<http://www.services.eaufrance.fr/donnees/service/206028/2016>

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
D101.0	Nombre d'habitants desservis	46 759 hab	sans anomalie apparente	
D102.0	Prix du service au m ³	4,60 €/m ³	sans anomalie apparente	

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
P101.1	Conformité microbiologique de l'eau au robinet	100 %		
P102.1	Conformité physico-chimique de l'eau au robinet	89,7 %		
P108.3	Protection de la ressource en eau	66,9 %	sans anomalie apparente	

Code	Nom	Valeur unité	Avis de la DDT	Evolution temporelle
P103.2 B	Connaissance et gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	120 points	sans anomalie apparente	
P104.3	Rendement du réseau de distribution	75,7 %	sans anomalie apparente	
P105.3	Volumes non comptés	2,1 m ³ /km/j	sans anomalie apparente	
P106.3	Pertes en réseau	2,1 m ³ /km/j	sans anomalie apparente	
P107.2	Renouvellement des réseaux d'eau potable	1,08 %	sans anomalie apparente	

IV - DISPOSITIONS ENVISAGÉES

La défense incendie devra être renforcée dans certains hameaux (voir liste ci-dessus) qui ne disposent pas d'un débit et d'une pression suffisants.

Qualité de l'eau ; source :

http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77_11/116_2011.htm
http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77_12/993.pdf
http://www.sante-iledefrance.fr/eau/dep77/q77_12/116.pdf

Origine de l'eau

Eau souterraine provenant d'un forage situé à Choisy-en-Brie, captant les nappes des calcaires de Champigny et de Saint-Ouen. La gestion est assurée par le Syndicat Nord Est.

Contrôles sanitaires réglementaires

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 8 échantillons prélevés en production et des 9 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer. Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

SELENIUM

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 10 µg/l

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, PRESENTANT UNE TENEUR EN NITRATES MOYENNE

Moyenne : 33,3 mg/l Maximum : 34 mg/l

L'eau peut être consommée sans risque pour la santé

EAU CALCAIRE

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 33 °F Maximum : 34 °F

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,2 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe NC1 = Des dépassements récurrents de la limite de qualité ont été observés)

Classe NC1

Maximum : 0,21 µg/l (Déséthylatrazine)

Nombre de prélèvements : 6

En l'état, l'eau a toutefois pu être consommée sans risque pour la santé, le temps que les travaux d'amélioration soient exécutés

EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT DU SELENIUM

Moyenne : 10,84 µg/l

Toutefois, la consommation d'une eau contenant jusqu'à 20 µg/L peut être tolérée, en diminuant la consommation de compléments alimentaires à base de sélénium

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2012 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physicochimiques analysés à l'exception des pesticides et du sélénium, pour lequel les dépassements observés n'empêchent pas la consommation de l'eau.

Synthèse de l'année 2012

Origine de l'eau

Eau souterraine provenant d'un puits et d'un forage situés à Dagny et en appoint, de quatre forages situés à Amillis et Beauthel. Ces ouvrages captent les nappes des calcaires de Champigny et de Saint-Ouen. La gestion est assurée par le Syndicat Nord Est.

Contrôles sanitaires réglementaires

La Délégation Territoriale de Seine et Marne est chargée du contrôle sanitaire de l'eau potable. Cette synthèse prend en compte les résultats des 30 échantillons prélevés en production et des 48 échantillons prélevés en distribution.

Conseils



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il n'alimente que le réseau d'eau chaude.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Par mesure de sécurité, les taux de chlore ont été augmentés. Si vous décelez un goût de chlore, mettez une carafe ouverte au réfrigérateur pendant quelques heures pour l'éliminer.

Si la saveur ou la couleur change par ailleurs, signalez-le à votre distributeur d'eau. (Voir facture)

BACTERIOLOGIE

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

NITRATES

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

FLUOR

Oligo-éléments présents naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligrammes par litre.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Dans ce document, la qualité de l'eau est donnée selon l'appartenance à l'une des quatre classes d'exposition annuelle de la population aux teneurs en pesticides : C, NC0, NC1 ou NC2.

SELENIUM

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 10 µg/l

EAU D'EXCELLENTE QUALITE BACTERIOLOGIQUE

Tous les prélèvements sont conformes.

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, CONTENANT PEU DE NITRATES

Moyenne : 18,4 mg/l Maximum : 23 mg/l

EAU CALCAIRE

Une eau calcaire n'a aucune incidence sur la santé

Moyenne : 31 °F Maximum : 38 °F

EAU CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, TRES PEU FLUOREE

Moyenne : 0,28 mg/l Maximum : 0,4 mg/l

Le fluor a un rôle efficace pour prévenir l'apparition des caries. Toutefois, avant d'envisager un apport complémentaire en fluor (comprimés,...) chez l'enfant, il convient de consulter un professionnel de santé

EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE (Classe NC1 = Des dépassements récurrents de la limite de qualité ont été observés)

Classe NC1

Maximum : 0,15 µg/l (Déséthylatrazine)

Nombre de prélèvements : 10

En l'état, l'eau a toutefois pu être consommée sans risque pour la santé, le temps que les travaux d'amélioration soient exécutés

EAU NON CONFORME A LA LIMITE DE QUALITE, PRESENTANT UNE TENEUR ELEVÉE EN SELENIUM

Cette eau est impropre à la consommation pour les enfants de moins de 4 ans

Moyenne : 20,7 µg/l Maximum : 33,5 µg/l

Il est fortement recommandé au reste de la population de ne plus consommer de compléments alimentaires à base de sélénium

AVIS SANITAIRE GLOBAL

L'eau distribuée en 2012 est restée conforme aux valeurs limites réglementaires fixées pour les paramètres bactériologiques et physico-chimiques à l'exception des pesticides et du sélénium. Cette eau ne doit pas être consommée par les enfants de moins de 4 ans. Il est recommandé pour le reste de la population de reconsidérer sa consommation de compléments alimentaires à base de sélénium (exemple: gélules, ampoules).